

INFOS



**ON NE VOUS
OUBLIE PAS !**



Une gouvernance renouvelée

2020-2021 : où en est la Fondem ?

PROCRASTINATION

La COP 26 qui vient de baisser le rideau aura douché tous les espoirs. Non seulement les pays riches n'ont pas tenu l'engagement, pris à Copenhague, en 2009, de mobiliser annuellement 100 milliards de dollars à partir de 2020 au profit des pays victimes du réchauffement climatique mais ils sont allés jusqu'à refuser des financements spécifiques pour les dégâts irréversibles auxquels il n'est plus possible de s'adapter.

Une sorte de double peine : ni adaptation ni atténuation !

Pourtant le « pacte climatique d'urgence », réclamé à Glasgow par les pays du sud était, et constitue toujours, une formidable opportunité : pour eux, en premier lieu, car avec l'engagement de tous les acteurs privés et publics et une mise de fonds conséquente il est possible de faire d'une pierre deux coups et d'assurer le développement tout en limitant les émissions de carbone ; pour nous aussi, évidemment, car outre la solidarité de fait qui nous réunit, nous avons ainsi la chance d'apporter compétences, moyens et technologies là où c'est utile et profitable même si ce n'est pas nécessairement lucratif.

Notre déception est d'autant plus grande que nos organisations de la société civile sont impuissantes, si

elles restent seules, à changer le cours des choses et cela pour une raison simple : l'essor démographique est toujours plus rapide que le développement de l'accès à l'énergie que nous assurons modestement, année après année, à travers nos programmes.

Il faut que les entreprises, petites et grandes, comme les associations et les collectivités locales ainsi que les Etats coordonnent leurs efforts et se décident, enfin, à changer de braquet. Nous saurons les accompagner car si nos moyens sont limités, nous sommes riches d'une grande expérience et de la confiance des bénéficiaires pour qui nous travaillons.



Vincent Jacques le Seigneur
Directeur Général de la Fondem

UNE GOUVERNANCE PLUS PRÈS DES BESOINS

La Fondation Énergies pour le Monde a renouvelé son Conseil d'administration le 29 septembre dernier. Présidé par Jean-Louis BORLOO, il regroupe 15 administrateurs répartis en 4 collèges : le collège des fondateurs, le collège des partenaires, le collège des membres associés et le collège des personnes qualifiées, sans compter le Commissaire du gouvernement, Henri-Michel COMET. Parmi les nouveaux élus, Wilfrid Lauriana do Rego, Coordonnateur du Conseil Présidentiel pour l'Afrique et Président du Conseil de surveillance de KPMG.

Pourquoi avoir rejoint le conseil d'administration de la Fondem ?

Je suis engagé depuis plusieurs années aux côtés d'organisations qui œuvrent pour le développement de l'énergie solaire en Afrique ; j'ai été notamment administrateur et Vice-Président de Terrawatt Initiative dont la mission est de rendre l'énergie solaire abordable pour les économies africaines à travers la mise en place d'un mécanisme de garantie bancaire. Au sein du conseil d'administration de la Fondem, je souhaite participer pleinement à sa réussite ! Les missions de la Fondem sont en cohérence avec ma carrière et ma vie, dont le fil conducteur est le développement de l'Afrique et l'amélioration des conditions de vie des populations. Son impact, à la fois économique, social et environnemental, souligne une approche résolument territoriale et pragmatique à laquelle j'adhère totalement !

Les ONG ont-elles encore un rôle à jouer dans l'accès à l'énergie en Afrique ?

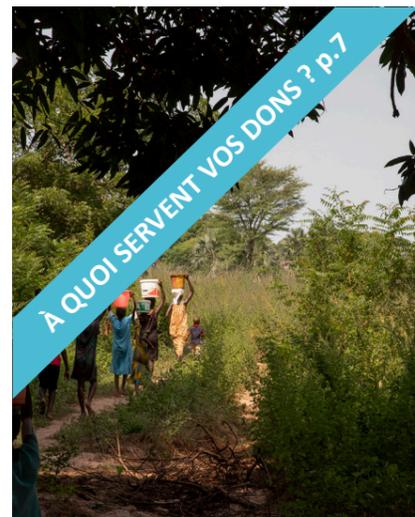
Plus que jamais ! Avec près de 600 millions de personnes vivant sans électricité et une forte croissance démographique, l'Afrique est tenue de poursuivre sa dynamique d'accroissement de ses capacités de production énergétique. Et l'énergie solaire, plus rentable à long terme, représente un potentiel formidable pour le continent ! Face à ce défi immense, tous les acteurs ont un rôle à jouer, les ONG, les entreprises sociales, les grands groupes et leurs fondations... Dans ce collectif d'acteurs, les ONG comme la Fondem ont une mission essentielle d'expertise pour définir les besoins et apporter des solutions adaptées, et une connaissance étroite des réalités du terrain. L'ONG est donc au cœur de l'écosystème pour l'accès à l'énergie en Afrique, c'est l'acteur qui impulse les projets, qui les met en œuvre et qui revient sur le terrain quelques années après, pour s'assurer de la durabilité de son impact.



Quels sont à vos yeux les principaux défis à relever pour la Fondem ?

La Fondem est un acteur reconnu de l'accès à l'énergie pour tous, un acteur de terrain et un acteur du changement. C'est pourquoi, les solutions de la Fondem doivent accompagner le développement global des territoires, à la fois - humain, par le transfert de compétences - économique, par la mise en place d'activités génératrices de revenu dans le cadre de la gestion des installations - social et écologique, à travers la recherche d'un impact réel des projets auprès des communautés. De tous ces enjeux découlent pour moi les prochains défis de l'organisation : innover tant sur le plan technique et numérique que sur les mécanismes de financement d'accès à l'énergie, obtenir des financements plus importants et se tourner vers les investisseurs à impact, sociétés d'investissement et grands groupes, renforcer notre expertise et notre agilité à travers des partenariats avec des acteurs de la recherche, mais aussi avec des acteurs privés pour expérimenter de nouvelles technologies (open innovation...), et augmenter notre présence locale en tenant compte des contextes institutionnels, juridiques et sociaux.

SOMMAIRE





Madeleine Fauchier



Hugo Hadet



Maillaury Carlo



Florent Courcelle

UNE ÉQUIPE TOUTE NEUVE

Ces derniers mois, quelques vents frais ont soufflé sur la Fondem et ça fait du bien ! Des postes inédits ont vu le jour : Maillaury Carlo, Volontaire en Solidarité Internationale, a intégré l'équipe et gère les projets sénégalais depuis le terrain tandis que la maison parisienne a accueilli Madeleine Fauchier, sa nouvelle Responsable du Développement.

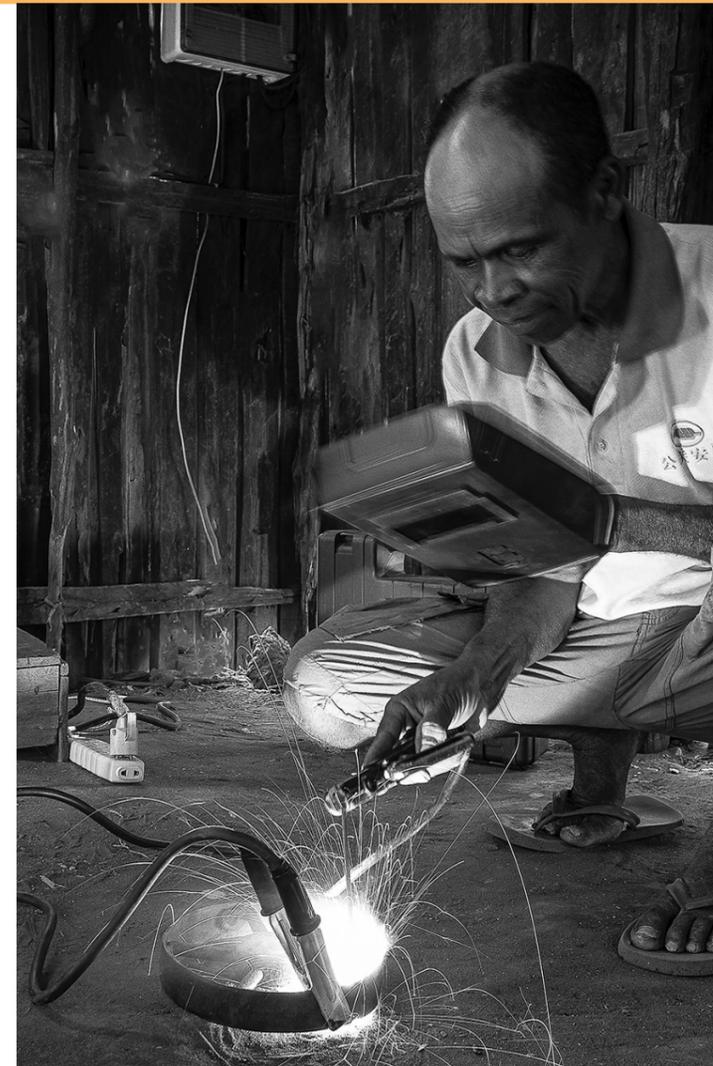
Mais ce n'est pas tout : les chargés de projet ont désormais Hugo Hadet à leurs côtés pour piloter des projets au Burkina Faso et à Madagascar et Florent Courcelle est le nouveau Responsable Administratif et Financier.

L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ : GAGE DE DÉVELOPPEMENT

Fin 2020, le programme PAMÉLA se terminait. Ce projet de Recherche-Action, en partenariat avec les agences d'électrification rurale malgache et sénégalaise (ADER et ASER) ainsi que les associations Fimifa et Grdr, a permis le renforcement du tissu économique local de la Basse Casamance et de l'extrême sud de Madagascar grâce à la valorisation des usages productifs de l'électricité.

PAMÉLA a consisté à mettre en place une approche méthodologique pour encourager à la fois l'émergence et le renforcement des filières productives locales et, ce faisant, la pérennisation du service électrique existant. Une synergie qui a porté ses fruits car au cours de ce programme, pas moins de 20 entrepreneurs ruraux ont augmenté leurs revenus ou développé leurs activités et 6 700 personnes ont désormais accès à une offre de services électriques pérenne et de qualité !

Les bénéfices sociaux proviennent principalement de l'amélioration du niveau de vie des entrepreneurs locaux et de leur famille, de la création d'emplois suscités par le développement d'activités économiques et de l'augmentation de recettes pour les opérateurs électriques leur permettant d'assurer la pérennité des installations.



LES RENCONTRES DU COLLÈGE DES PARTENAIRES

Le collège des partenaires de la Fondem regroupe des personnes morales de droit privé ou public, en l'occurrence des collectivités territoriales et des ONG de développement, qui l'accompagnent dans l'accomplissement de ses activités.

Afin de partager des retours d'expériences et de réfléchir ensemble aux enjeux actuels des projets de développement, la Fondem a souhaité lancer une dynamique de réflexion sous la forme de rencontres conviviales d'échanges et de débats.

Le 28 octobre 2021 a eu lieu la première édition de ce socle de réunions sur la thématique de l'évaluation des impacts des projets de développement. Les participants, mêlant acteurs du développement mais aussi chercheurs, ont échangé sur les méthodologies et outils existants, les difficultés rencontrées et les éléments de plaidoyer destinés aux bailleurs de fonds.

LES COLLECTIVITÉS SAHÉLIENNES FORMÉES À L'ÉLECTRIFICATION RURALE

L'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) et la Fondem agissent ensemble pour renforcer les compétences de collectivités territoriales francophones en matière d'accès à l'énergie. Le projet a pris fin en septembre 2021 avec la dernière session de formations au Mali destinées aux collectivités nigériennes et mauritaniennes.

Les différentes étapes d'un projet d'électrification rurale décentralisée, la maîtrise d'ouvrage, les technologies disponibles, la planification territoriale, la réglementation et les aspects financiers... de nombreux sujets ont été traités afin de faire monter en compétence les collectivités et ainsi favoriser le passage à l'échelle de demain !



UN NOUVEAU PROGRAMME SOUTENU PAR L'AFD

C'est la grande nouvelle de cette fin d'année : l'Agence française de développement (AFD) a approuvé le soutien de DEVEL'UP, un tout nouveau projet proposé par la Fondem. Pour ce programme unique, suite logique du projet PAMÉLA, la Fondem a pour ambition de confronter la méthodologie à de nouveaux contextes et réalités géographiques. Pour la première phase, le projet interviendra à Madagascar et préparera son action au Burkina Faso en vue d'un déploiement ultérieur de la méthodologie.

SOUTENIR LA FONDEM GRÂCE À SES ACHATS

Il est désormais possible d'appuyer les actions de la Fondem grâce à ses achats en ligne !

Les dons uniques ainsi que les adhésions nous sont précieux et restent le soutien le plus efficace mais nous sommes conscients qu'ils ne sont pas adaptés à tous. Grâce à Facile2soutenir et à Lilo Achats Solidaires, vos achats en ligne peuvent générer des dons à la Fondem sans que vous rajoutiez un seul centime. Téléchargez les applications sur vos appareils, sélectionnez la Fondem comme association bénéficiaire et le tour est joué !





Fin 2020, la Fondem publiait la méthodologie PAMÉLA, un outil unique destiné à appuyer l'émergence d'activités génératrices de revenu liées à l'électricité, véritable levier de développement rural.

Un an après sa publication, PAMÉLA bénéficie de bons retours : l'ASER et l'ADER, les agences d'électrification rurales du Sénégal et de Madagascar, commencent à l'intégrer dans leurs appels à projets d'électrification comme un volet d'accompagnement de l'installation des infrastructures électriques.



En **juin 2021**, la Fondem a été lauréate des Deauville Green Awards grâce au film du projet ENVOL. Ce programme, terminé fin 2020, a permis de mettre en place un accès durable à l'électricité pour 600 ménages des villages malgaches Andronahinaly et Ambohimahavelona.

Presqu'un an après, les impacts sont nombreux : une sécurité et une attractivité renforcées, une diminution notable des groupes électrogènes, une fourniture de services accélérée et un meilleur accès aux soins.



Le Directeur Général de la Fondem s'est rendu en Casamance en **juin 2021** avec un de nos administrateurs et ministre conseiller du Président de la République sénégalaise : Abdou Fall. Il a favorisé les rencontres avec tous les acteurs : gouverneur, élus, entrepreneurs.

Au programme : Visite d'activités économiques et de périmètres maraîchers concernés par les projets PAMÉLA et ÉGALES, rencontre avec les partenaires du projet CASELEC, démonstration de l'outil ORISON, réflexions avec les élus locaux sur les futurs projets à venir...



ZOOM SUR L'INAUGURATION DE PEHGUI

Mené depuis 2015 en partenariat avec l'ASER, le programme PEHGUI a permis d'installer le tout premier mini-réseau en Guinée alimenté par centrales solaires. **4 000 personnes bénéficient désormais d'une électricité propre et durable et des nombreux avantages sociaux, économiques et environnementaux qui en découlent.**

L'objectif de l'inauguration de PEHGUI était double : il a permis de solder le programme vis-à-vis des bailleurs mais aussi de prendre date pour la suite. Ce programme démontre en effet la faisabilité de l'accès à l'énergie en Guinée. Il est la preuve qu'un modèle économique est possible avec la mise en place d'un opérateur local et le développement d'activités génératrices de revenus.

Pour en savoir plus : www.fondem.org/sur-le-terrain-en-guinee-la-fondem-inaugure-le-premier-mini-reseau-solaire/

Le **8 avril 2021**, la Fondem présentait ses actions à l'occasion de la Rencontre Économique Francophone sur l'Accès à l'Énergie en Afrique organisée par l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF), l'AFD et les Régions Africa.

Une occasion de mettre en avant les projets en partenariat avec les collectivités territoriales comme le projet TREZOR, les modalités de financement innovantes tel que le FASEP et l'importance de l'appui aux activités génératrices de revenu dans les projets d'accès à l'énergie avec l'exemple du projet PAMÉLA.

Après de nombreux reports, l'inauguration du programme PEHGUI, a finalement eu lieu le **17 juin 2021**, à la fois à Conakry et à Kouramangui.

Cet événement réalisé en duplex et en présence de toutes les parties prenantes, fut une belle réussite. Il a permis à la fois d'inaugurer le tout premier mini-réseau solaire de Guinée mais aussi d'attirer l'attention des autorités guinéennes sur la nécessité de déployer ce type d'initiatives à plus large échelle.

Le **29 septembre 2021**, la Fondem a renouvelé son Conseil d'Administration. Étant plus représentatif de la société civile, il va permettre de déployer une stratégie d'action encore plus proche des besoins des populations et des dynamiques de terrain qu'elle soutient. Présidé par Jean-Louis Borloo, il est constitué de 15 membres répartis en 4 collèges (le collège des partenaires, le collège des fondateurs, le collège des personnes qualifiées et le collège des membres associés) sans compter Henri-Michel Comet, le commissaire au gouvernement.

(Pour en savoir plus : www.fondem.org/la-fondem/)



BON DE SOUTIEN

Merci de nous adresser votre chèque accompagné de ce bulletin à Énergies pour le Monde, 146 rue de l'Université, 75007 PARIS

JE SOUTIENS LA FONDEM EN FAISANT UN DON DE :

50 € 90 € 200 €

UNIQUE RÉGULIER

(dans ce cas, merci de nous envoyer le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique complété, disponible ici : www.fondem.org/je-soutiens, ainsi que votre RIB)

Votre reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre don.

COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Pays :

E-mail :

**POUR FAIRE UN DON (UNIQUE OU RÉGULIER)
DIRECTEMENT EN LIGNE, RENDEZ-VOUS SUR
WWW.FONDEM.ORG/JE-SOUTIENS/**

AVANTAGES FISCAUX

Pour les particuliers :

une réduction de l'impôt sur le revenu (IR) de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, la réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 années, favorisant ainsi les dons importants.

Pour les entreprises :

une réduction de l'impôt sur les sociétés (IS) de 60 % du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires, reportable sur 5 ans.

Ainsi, un don de 60€ ne vous revient en réalité qu'à 20€ !

TOMBOLA DE NOËL

Vous donnez, on récompense !

Pour Noël, la Fondem propose une tombola unique en 5 niveaux : pour chaque palier, recevez la Fondem box et tentez de remporter un lot par tirage au sort parmi divers trésors africains dont la valeur équivaut à votre don.

POUR TOUT NOUVEAU DON RÉGULIER

Recevez la Fondem box (un tote bag et une surprise)

je donne mais je ne veux pas recevoir la box

POUR TOUT DON SUPÉRIEUR À 30€

Les lots sont : une coupe en bois, une pochette d'ordinateur en tissu wax et un sac en tissu wax également

POUR TOUT DON SUPÉRIEUR À 50€

Les lots sont : deux masques en bois représentant les figures du Carnaval de Ziguinchor et un tableau d'un artiste casamançais

GROS LOT

Le don le plus généreux recevra en plus de sa participation au dernier tirage au sort un grand tissu traditionnel bogolan !

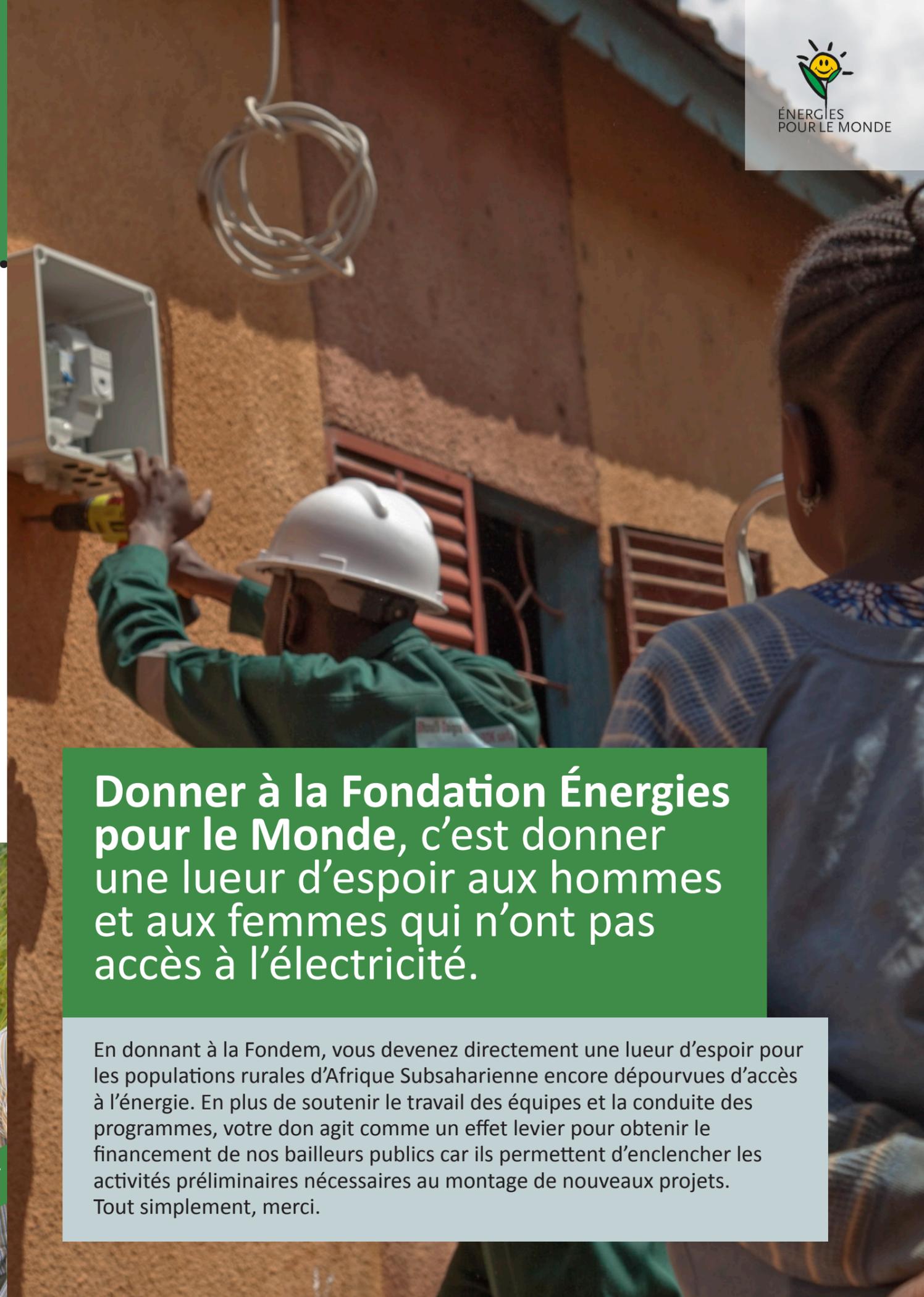
POUR TOUT DON SUPÉRIEUR À 100€

Les lots sont : 1 masque traditionnel diola noir et blanc et 2 pagens tissés à la main

Sont concernés les dons effectués entre le 1er et le 31 décembre 2021

Donner à la Fondation Énergies pour le Monde, c'est donner une lueur d'espoir aux hommes et aux femmes qui n'ont pas accès à l'électricité.

En donnant à la Fondem, vous devenez directement une lueur d'espoir pour les populations rurales d'Afrique Subsaharienne encore dépourvues d'accès à l'énergie. En plus de soutenir le travail des équipes et la conduite des programmes, votre don agit comme un effet levier pour obtenir le financement de nos bailleurs publics car ils permettent d'enclencher les activités préliminaires nécessaires au montage de nouveaux projets. Tout simplement, merci.





ACTEURS Accès à l'Électricité pour les Usagers Ruraux Subsahariens

Ce projet a été conçu pour faire suite à PEHGUI, qui a vu la Fondem installer le tout premier mini-réseau solaire en Guinée.

Afin de pouvoir lancer le projet en fin d'année, il était nécessaire de finaliser la signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'Énergie guinéen. Cependant, le coup d'état qui a eu lieu dans le pays le 5 septembre 2021 a fortement perturbé ce processus. L'équipe de la Fondem surveille actuellement la situation de près alors qu'un gouvernement de transition est en formation. Elle réengagera des discussions avec ses partenaires sur place une fois la situation institutionnelle stabilisée.

Les coûts de transport et des matières premières ont également connu une augmentation importante : la Fondem travaille actuellement à éclaircir les conséquences de cette perturbation du marché mondial sur le budget du projet. Lorsque le contexte local sera stabilisé, les prochaines actions incluront la signature de la convention avec le nouveau ministre de l'Énergie, la signature des conventions de financement restantes, le recrutement du bureau d'étude chargé de réaliser les études de contexte préliminaires (situation socio-économiques des villages ciblés etc.) et in fine le lancement officiel du programme !

Partenaires financiers actuels : AFD, Ademe, Fondation NEXANS, Sagemcom



CASELEC Communauté Rurale et Accès à l'Électricité

Le projet CASELEC vise à améliorer les conditions de vie et à accélérer le développement économique dans la commune rurale de Kataba 1 grâce à un accès durable à une électricité propre.

L'opérateur des futures installations a été sélectionné ; il va pouvoir être accompagné pour la création d'une antenne locale, le recrutement du personnel, l'évaluation et les besoins en formations. L'appel d'offres pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements a quant à lui été lancé. Une fois le fournisseur sélectionné, les travaux pourront commencer. Les prochaines étapes sont la mise en place du service électrique et la création du business modèle de l'opérateur afin de déterminer une tarification adaptée.

Des sessions de sensibilisation destinées aux habitants de la commune ont été initiées. Elles portent sur les usages potentiels, les limites des énergies renouvelables et les bonnes pratiques en termes de consommation. Le mois de novembre a vu également la mise en place du comité électricité, créé afin de faciliter le dialogue entre les usagers et la structure exploitante tout au long de la vie des installations. D'autres formations ont également été réalisées à l'intention du partenaire local, l'ASAPID ; ces sessions sont de format «formation de formateurs» afin de permettre aux équipes de l'ASAPID d'être en mesure d'accompagner les futurs porteurs d'activités génératrices de revenus (AGR) qui seront sélectionnés dans la commune. L'enquête économique est également sur le point de commencer : elle portera sur les AGRs existantes, les besoins ainsi que les problématiques et elle permettra de créer le cadre pour sélectionner et appuyer les AGR.

Partenaires financiers actuels : AFD, Région Île de France, Ville de Paris, Watt for Change, SIGEIF, Fondation NEXANS



ÉGALES Égalité des chances et Accès à l'Électricité en Casamance

Le projet ÉGALES, qui vise à moderniser 7 périmètres maraîchers en Casamance grâce à l'énergie solaire, avance sans accuser de retard significatif sur le calendrier prévisionnel. A ce stade, les différentes études permettant d'adapter le projet au contexte terrain ont été réalisées, ainsi que les études hydrauliques sur les puits concernés et la sélection des groupements maraîchers féminins qui seront accompagnés. Le dimensionnement des équipements de pompage et d'irrigation a été effectué et les entreprises contractantes ont été sélectionnées.

Les enjeux qu'ont rencontrés les équipes durant ces derniers mois concernent surtout la capacité des puits, ainsi que la prise en compte des revendications foncières pour les femmes. En effet, au démarrage du projet, aucune des parcelles présentées n'appartenait officiellement aux femmes des groupements productifs («GPF»), ce qui représentait un risque pour la pérennité du projet. Face à cela, la commune de Ouonck s'est engagée à affecter officiellement aux GPFs les parcelles agricoles proposées pour le projet. Pour ce faire des «attestations d'existence de parcelles» ont été signées par le maire et remises aux GPFs.

Les prochaines étapes sont l'installation des différents équipements (clôtures, pompes solaires, systèmes d'irrigation) et l'accompagnement au lancement d'exploitation des périmètres agricoles sélectionnés.

Partenaires financiers actuels : Ademe, Fondation Albert II de Monaco, Synergie Solaire, Fondation NEXANS, Eko Energy



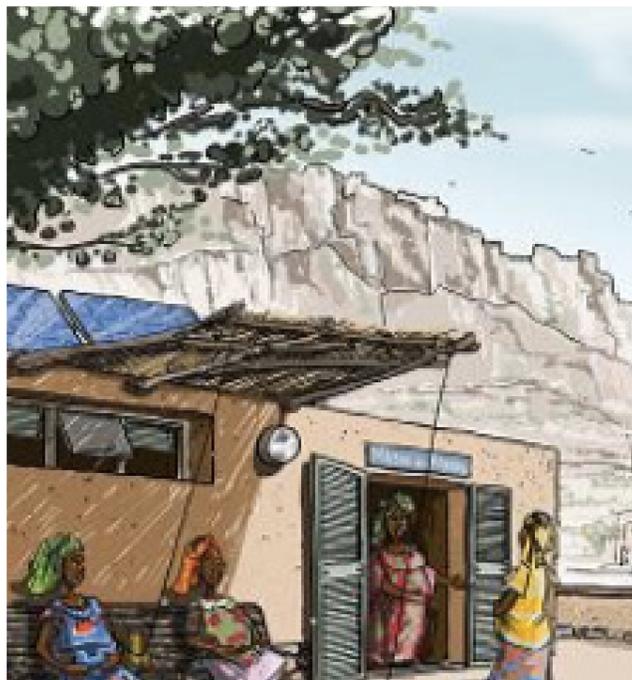
Démonstrateur d'éclairage public solaire

La Fondem conduit un projet en partenariat avec les entreprises Ragni et SUNNA Design et financé par le Fonds d'études et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) afin d'installer un parc démonstrateur de lampadaires solaires dans 3 localités ougandaises (Entebbe, Jinja et Mukono).

Le transport des équipements (150 lampadaires solaires) va être organisé courant décembre et la préparation des sites est en cours de finalisation avec la mobilisation de SOGEA SATOM qui gèrera l'installation et la maintenance des équipements dans les trois villes.

Les travaux préparatoires de réplcation ont débuté avec l'appui du FMDV (Fonds Mondial du Développement des Villes). Leur mission consiste à évaluer et sélectionner les villes secondaires intéressées, à formaliser un plan de développement de leur infrastructure d'éclairage public, à mobiliser les autorités locales et les bailleurs financiers pour structurer un schéma de financement soutenable et à élaborer un modèle durable de gestion et d'entretien des infrastructures. Un atelier de suivi est planifié en mars 2022 pour réceptionner les sites pilotes, évaluer les impacts socio-économiques et planifier un programme d'extension du service d'éclairage public aux villes partenaires.

Partenaire financier : Direction Générale du Trésor



MAISON DES MAMANS

La première Maison des Mamans, refuge pour les futures parturientes, conçue par l'association Tisser La Santé à Boni au Mali, est un réel succès et les chiffres le prouvent : 2375 femmes enceintes, 1429 enfants nés et toujours aucun décès déploré...

C'est pourquoi la Fondem et Tisser La Santé désirent répliquer ce modèle en y incluant l'électricité pour améliorer les soins des mamans et les conditions de travail du personnel soignant. Le projet suit son cours et a connu une grande avancée ; la Fondem a décidé de compléter son action en s'associant avec une ONG spécialiste de la santé au Mali Santé Mali Rhône Alpes (SMARA). Cette ONG lyonnaise intervient depuis 35 ans dans la région de Tombouctou en renforçant les structures médicales déjà présentes. SMARA a mené plusieurs projets pour améliorer la santé maternelle dans le pays et a constaté la nécessité de la mise en place de Maisons des Mamans. Ce partenariat permet d'améliorer le volet santé du projet et de l'inscrire dans le parcours de soin du pays. SMARA assurera notamment la formation du personnel de la Maison des Mamans.

Renforcée par ce partenariat, la Fondem est en train de lancer la recherche de financement.

En recherche de financements



ORISON Outil de collecte et de traitement des données villageoises

Le projet ORISON consiste à tester et améliorer un outil, créé en 2020, de diagnostic des centrales électriques solaires : l'outil permet de passer en revue une zone géographique pour réaliser l'inventaire des installations électriques existantes pour voir celles qui sont défectueuses, et énoncer des préconisations pour leur remise à niveau. L'outil a été testé au Sénégal. Depuis le printemps 2020, le projet avait connu des ralentissements à cause des difficultés logistiques provoquées par la pandémie et qui rendaient donc impossible les essais d'utilisation.

Une mission a cependant pu être organisée avec des membres du partenaire Energy Assistance en juin 2021. Des villages ont été visités pour tester l'outil, qui a résulté en l'application d'une mise à jour. Une seconde mission pourrait être organisée pour tester l'outil dans de nouveaux villages suggérés par l'ASER (Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale).

Partenaire financier : Synergie Solaire



RANOSOL Le Solaire au Service de l'Eau

Le projet RANOSOL, porté par la Fondem et Aquassistance, a pour objectif de contribuer au développement humain de trois communes rurales du Sud de Madagascar (Isoanala, Antanimora et Andalatanosy), à travers l'amélioration durable de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Pour parvenir à remplir cet objectif principal, plusieurs objectifs spécifiques ont été établis : la fiabilisation de l'approvisionnement en eau à long terme, la réduction des coûts d'exploitation du service pour équilibrer le budget de l'exploitant local, l'Alimentation en Eau dans le Sud (AES), la réduction des impacts climatiques de la production d'eau potable, la montée en compétences technique et de gestion le personnel de l'AES et la sensibilisation à l'usage de l'eau et à l'hygiène.

Le financement est en cours de bouclage et le projet devrait commencer en fin d'année.

Partenaire financier actuel : Ville de Paris



SOLSOMATI Le Solaire au service de Soumadougou et Madiama dans la région de Mopti

Pour ce projet qui vise l'accès à l'électricité de 2 localités de la région de Mopti au Mali, la contractualisation avec les entreprises qui installeront les centrales solaires et les mini réseaux a été finalisée. Le processus avait connu quelques retards à cause du contexte pandémique, cependant le matériel a été commandé et est en cours d'acheminement. Quant aux travaux de génie civil, ils se sont déroulés sans embûche.

Cet été, l'appel d'offres pour la fourniture du matériel de raccordement des centrales aux usagers a été lancé mais a malheureusement été déclaré infructueux par manque d'offres. Un travail est en cours afin de relancer le processus.

La fin des travaux de construction des centrales est prévue pour début 2022. Une fois ces travaux terminés, le processus de sélection des opérateurs, destinataires des conventions « d'affermage » pour l'exploitation des centrales, pourra débuter.

Partenaires financiers : Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, Fondation NEXANS, Trafigura Foundation

FONDATION INFOS N°47

Une publication proposée par la
Fondation Énergies pour le Monde



Directeur Général

Vincent Jacques le
Seigneur

Président

Jean-Louis Borloo

Président Fondateur

Alain Liébard

Conception

Tiffany Petit Goffin

Photos

2K Studio

Cyril Le Tourneur

Fondem

Franck Sanson

Rémy Delacloche

Rijasolo

Serge Robson

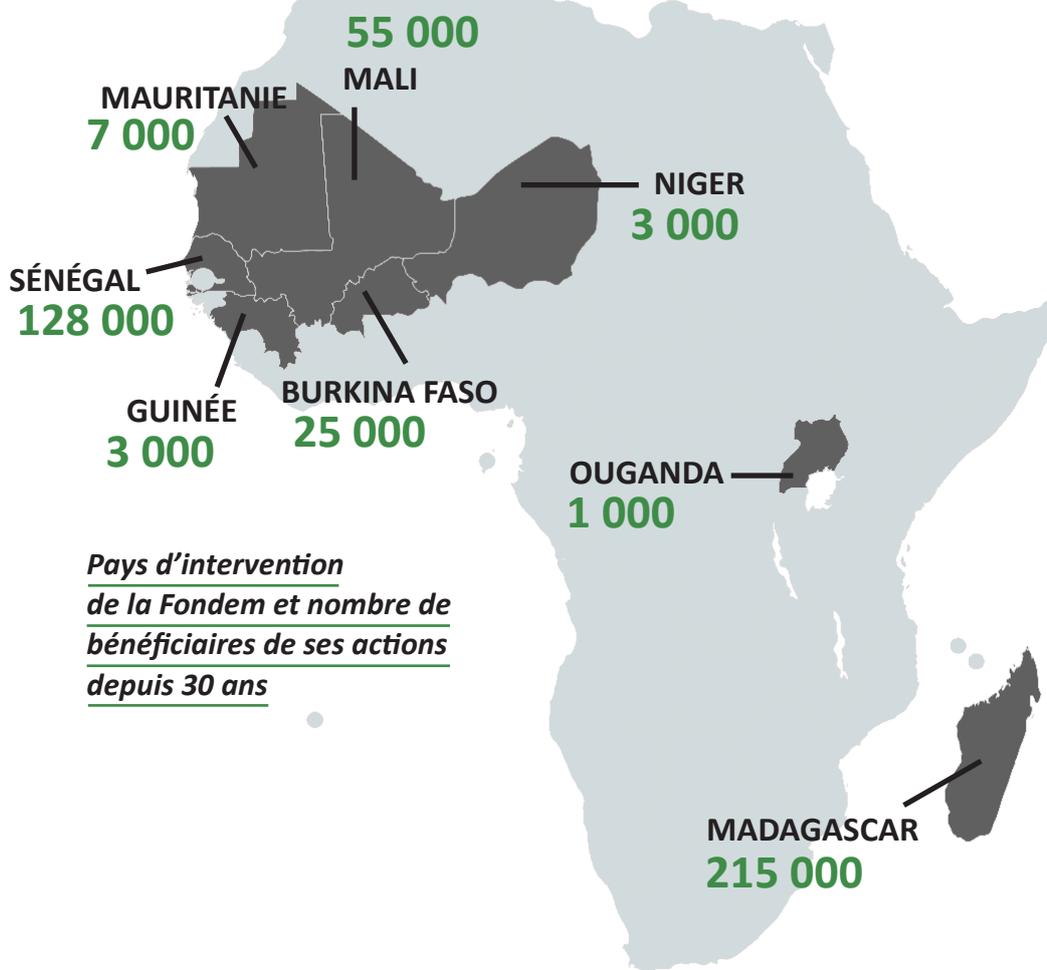


**En 30 ans,
1 million de
bénéficiaires.**

Depuis plus de 30 ans, la Fondem promeut et développe l'accès à l'électricité à partir de sources renouvelables afin d'améliorer les conditions de vie et les revenus des populations rurales.

Après avoir développé des programmes dans 28 pays, la Fondem cible aujourd'hui son action là où se concentre l'essentiel des besoins : en Afrique subsaharienne.

En 2021, la Fondem est active au Mali, au Sénégal, à Madagascar, en Guinée, en Ouganda, au Burkina Faso, au Niger et en Mauritanie. Elle mène par ailleurs des phases exploratoires au Cameroun et au Bénin.



**Pays d'intervention
de la Fondem et nombre de
bénéficiaires de ses actions
depuis 30 ans**